



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2014

A la salle du Conseil communal de Lutry

Le Président, Patrick Aeby ouvre cette 22^{ème} assemblée à 19h00 et souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes et soumet l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

28 coopérateurs sont présents ou représentés et 40 coopérateurs se sont excusés. Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre des coopérateurs présents ou représentés.

1) Approbation du PV de l'assemblée générale du 4 juin 2013

Le procès-verbal a été publié sur internet et envoyé à ceux qui en ont fait la demande. La lecture n'étant pas sollicitée, il est adopté à l'unanimité avec les remerciements à la secrétaire.

2) Rapport du Président

Le Président Patrick Aeby donne lecture de son rapport d'activité très détaillé.

Réfection des escaliers des Champs :

Les travaux liés aux escaliers sont terminés et le budget de CHF 150'000.00 présenté en 2013 a été respecté. Il remercie Christian Moriggi qui était chargé de la direction des travaux et pour la qualité des travaux.

Ce dernier précise qu'il est en négociation avec Jean-Philippe Rickli afin de diriger les travaux pour la rénovation des escaliers de son immeuble ceci afin d'avoir un aspect identique.

Infiltrations dans les appartements « Les Moulins » :

Le président informe que malheureusement les travaux de réfection d'étanchéité et de remise en état des appartements ne sont toujours pas terminés. Toutefois, la SCHL (gérance de la CLL) suit ce dossier sensible afin de relancer RILSA (administrateur de la PPE) pour terminer ces travaux dans les meilleurs délais.

Denis Aguet souhaite que la SCHL interpelle le promoteur afin que celui-ci prenne en charge les travaux de même que les éventuelles indemnités qui pourraient être octroyées aux locataires. Patrick Aeby, demandera à la SCHL de relancer cette demande, pour laquelle aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Suppression des garanties de loyer :

Les démarches concernant la suppression des garanties de loyer et leur remplacement par 2 parts sociales par pièce de l'appartement sont enfin terminées, sauf pour un locataire qui a demandé un échelonnement de paiement.

Le Président remercie tout particulièrement Mme Marianne Locca, ainsi que la SCHL pour la gestion de dossier.

Concierge du complexe « Les Champs » :

Les démarches sont toujours en cours pour trouver un nouveau concierge.

Projet « Les Brûlées » :

Le projet est toujours bloqué suite aux oppositions.

Hypothèque :

Nous avons renouvelé auprès de la BCV, l'hypothèque de CHF 650'000.00 au taux de 1.65% pour 5 ans.

3) Rapport du caissier

Les comptes ont été publiés sur le site internet et une copie est donnée aux personnes qui le demandent.

Le Président donne lecture du rapport du caissier. Un exemplaire des comptes est remis aux personnes présentes. Il est répondu à toutes les questions comptables soulevées.

Le bénéfice de l'exercice 2013 se monte à Fr. 50'760.00.

En ce qui concerne la répartition, elle est proposée comme suit :

• Attribution à la réserve légale	Fr. 2'538.00
• Attribution à la réserve spéciale	Fr. 2'538.00
• Intérêts 3 % sur parts sociales	<u>Fr. 45'684.00</u>
Total	Fr. 50'760.00 =====

Un exemplaire des comptes de même que les rapports du caissier et de l'organe de révision sont joints à l'original du présent procès-verbal.

4) Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Georges Prost étant excusé, le Président donne lecture des conclusions du rapport des vérificateurs. Le rapport figure sur le site internet et a été remis aux personnes présentes qui l'ont demandé.

Un exemplaire de ce document est joint à l'original du présent procès-verbal.

5) Rapport de la Commission de gestion

M. Gaston Asper, rapporteur, donne lecture du rapport détaillé et complet du travail de la Commission de gestion. Une séance a eu lieu au domicile de la secrétaire/trésorière, en présence du Président Patrick Aeby et de MM. Gaston Asper et Pierre Bonjour.

Un exemplaire du rapport est joint à l'original du présent procès-verbal.

6) Approbation des comptes et propositions de répartition du bénéfice

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et la répartition du bénéfice ainsi que l'attribution d'un dividende de 3%.

7) Décharge aux organes responsables

Décharge est donnée à l'unanimité au Conseil d'administration, à la Commission de gestion ainsi qu'à Prost Consulting pour la tenue des comptes à la Fiduciaire Berney/Temko SA.

8) Elections statutaires

Aucune modification n'ayant été enregistrée cette année, nous rappelons ci-après la composition du Conseil d'administration, de la Commission de gestion et du Comité de direction.

Conseil d'administration :

AEBY Patrick – Président
AGUET Denis – Vice Président
CEDRASCHI Darel
CONNE Jacques-André (représentant de la Municipalité)
GLAUSER Claire
MARTI Marie-José
MAYOR Yann
MORIGGI Christian
ROULET Barbara
ROULET Dominique
SILAURI Alessandra
SUDAN Raymond

Secrétaire hors conseil : Marianne Locca

Commission de gestion :

ASPER Gaston
BONJOUR Pierre
CONNE Christiane

Comité de direction :

En accord avec le conseil d'administration, le Comité quant à lui est formé de :

AEBY Patrick – Président
AGUET Denis – Vice-Président
MARTI Marie-José
MORIGGI Christian – responsable des Moulins
ROULET Dominique – responsable informatique et site Internet
LOCCA Marianne – secrétaire

9) Désignation de l'organe de révision

Le renouvellement du mandat du vérificateur à Prost Consulting et celui de la tenue des comptes à la Fiduciaire Berney/Temko SA sont acceptés à l'unanimité.

10) Adoption de la révision des statuts

Le Président rappelle que le projet des nouveaux statuts a été publié sur le site internet de la CLL et que celui-ci a été accepté à l'unanimité par le Conseil d'administration de la CLL.

Toutefois, il précise que conformément à l'article 21 des statuts en vigueur actuellement, c'est à l'assemblée générale de valider définitivement ces nouveaux statuts.

Il n'y pas de questions, remarques ou demandes de modification. Dès lors, le projet des nouveaux statuts, daté du 2 juin 2014, est accepté en totalité et à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Le Président remercie l'assistance et confirme que les nouveaux statuts seront publiés sur le site internet de la CLL.

11) Divers et propositions individuelles

Le Président confirme la demande de M. Muller, soit que tout porteur de plus de 10 parts, qui en fait le demande par écrit à la secrétaire, recevra une attestation des intérêts pour la déclaration fiscale.

Le Président remercie, la Commune de Lutry pour sa collaboration et son engagement envers la CLL et la mise à disposition des locaux pour les séances ainsi que son comité pour tout le travail effectué au cours de l'année.

Il lève la séance à 19h40 et convie les personnes présentes au Caveau Mafli pour un cocktail qui permettra à chacun de faire plus ample connaissance et déguster les vins de la Commune, gracieusement offerts et donne d'ores et déjà rendez-vous en 2015 pour la prochaine assemblée.

Lutry, le 18 août 2014

Le Président
Patrick Aeby

La Secrétaire
Marianne Locca